PAMIERS AU DÉBUT DU XV° SIÈCLE D'APRÈS LE LIVRE D'ESTIMES DE 1399

PAR

RENÉ MAURY licencié ès lettres

SOURCES

L'essentiel de la documentation est conservé aux Archives communales de Pamiers. Les données de base ont été fournies par un registre d'estimes rédigé en 1399 qui a servi à répartir la taille jusqu'en 1421. Les rôles d'arriérés de taille, les comptes, les registres de délibérations municipales ont donné de nombreux renseignements. Ont été également consultés le fonds de l'évêché (série G) aux Archives départementales de l'Ariège et le volume 93 de la collection Doat à la Bibliothèque nationale.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉSENTATION DE LA VILLE

La ville est de naissance tardive (début du XIIe siècle); mais de par son site — une butte protégée par des bras de l'Ariège près de terres à défricher — par sa situation au centre d'une région agricole, et aussi son double rôle de point de rencontre entre l'économie céréalière et viticole de la plaine et l'économie montagnarde pastorale et artisanale (fer de la haute Ariège), et de relais sur l'itinéraire de Toulouse à Barcelone, elle a connu une expansion rapide.

A cette expansion matérielle correspond le progrès politique confirmé par la charte de franchise de 1227.

En 1295, Pamiers devient siège d'évêché.

La ville avait deux coseigneurs : le comte de Foix et l'abbé du monastère de Saint-Antonin, puis évêque de Pamiers; mais ce n'est pas un paréage puisque le seigneur ecclésiastique avait la prédominance. Les conflits fréquents entre les coseigneurs se terminèrent en 1297 à la suite d'un arbitrage dont le résultat pour la ville fut l'installation d'un prévôt et d'un viguier communs aux deux seigneurs.

En 1399, la ville a six quartiers que les documents citent toujours dans le même ordre : le Mercadal, quartier du château; Villeneuve, agrandissement du milieu du XII^e siècle au nord du Mercadal; le Camp, Romengous, faubourgs intégrés à la ville; les Trois Barris, quartiers anciens dont les maisons s'entassent sur les flancs sud de la butte du Castella; Loumet sur la route de Foix. Les quartiers sont répartis en deux paroisses. La plus petite, celle du Mercadal, ne comprend que les quartiers du Mercadal, des Trois Barris et de Loumet. L'autre est la paroisse du Camp.

La ville est entourée d'une muraille rebâtie en 1358.

La ville a à sa tête six ou huit consuls élus par quartiers. En 1400, ayant perdu leur juridiction, ils portent le nom de syndics. Ils sont recrutés parmi les notables.

Le problème majeur est celui des finances : les dépenses n'ont rien que de très classique si ce n'est que depuis 1360 le comte de Foix a fait dispenser Pamiers de payer la taille royale dont il se réserve les subsides.

Pour payer la taille et pour compléter les recettes insuffisantes des impôts indirects, les syndics lèvent des tailles. Elles sont payées en deux parties : l'une est levée comme fouage, l'autre au prorata des biens décrits dans le livre d'estimes. Elle ne rentre d'ailleurs qu'en partie.

DEUXIÈME PARTIE

LES ESTIMES

Description. — Le livre d'estimes est un véritable cadastre où sont recensés les propriétaires. Tous les biens immobiliers sont recensés sauf les maisons épiscopales, les couvents des augustins, des carmes, des cordeliers et des dominicains, l'hôtel de ville, les maisons communes, les hôpitaux; y figurent par contre les biens des chanoines, des chapelains, des nobles.

Les estimes ne contiennent que les biens qui se trouvent dans la juridiction de la ville : c'est ainsi que sont estimés en fin de registre les biens des monastères extérieurs à la ville mais possessionnés dans la juridiction.

Les biens sont enregistrés selon la paroisse (il y a un registre pour chacune) et à l'intérieur de celle-ci selon les quartiers où ils sont situés, dans l'ordre topographique des déclarants. A la fin de chaque estime a été inscrit le montant global de l'évaluation des biens mobiliers.

L'estime est donnée en livre tournois; elle ne donne pas la valeur cadastrale des biens car celle-ci subit un traitement variable qu'il est impossible de préciser; par contre les biens mobiliers du cabal sont imposés sur la moitié.

Les hommes. — Seul un aperçu de l'importance de la population nous est donné : en 1399, 947 propriétaires sont recensés, soit, compte tenu des nichil non mentionnés dans les textes, 4 500 à 5 000 habitants, — nombre élevé, résultat de l'insécurité du plat pays dont les habitants se réfugient en ville. La peste ne frappe que modérément en 1407 et la famine ne se fait sentir que sur la fin de la période étudiée.

Les nobles jouent un grand rôle par leur richesse.

Parmi les clercs apparaissent des chanoines, des chapelains inscrits lorsqu'ils héritent ou acquièrent un bien déjà porté sur le cadastre. Beaucoup sont issus de familles appaméennes.

Quelques donats sont recensés, ils dépendent de la maison épiscopale, excepté l'un d'eux qui appartient à un bourgeois.

Les notables se confondent avec les riches (marchands) et les instruits (notaires); ils jouent un rôle prédominant dans l'administration de la ville.

Les fortunes. — La moyenne générale est faible (59 livres par propriétaire) mais beaucoup ne l'atteignent pas. La plupart des déclarants ont des biens évalués entre 20 et 100 livres mais une part importante de la population se situe à une valeur inférieure (38 %). Les grosses fortunes sont rares.

Les biens meubles ne représentent que peu de choses sauf pour les grosses fortunes. La principale richesse est constituée par les immeubles urbains et les vignes.

L'économie. — L'estime nous donne l'impression d'une économie essentiellement agricole, fondée sur la culture des céréales et sur celle de la vigne. Les parcelles sont petites, dissiminées malgré des tentatives de regroupement, rarement possédées en alleu.

Quelques domaines existent sur les marges du terroir.

L'élevage est actif, les troupeaux se déplacent entre le haut et le bas comté. L'artisanat transforme les produits locaux : Pamiers fabrique du drap, travaille le cuir.

Sur le plan commercial, Pamiers est d'abord un centre régional marqué par son marché hebdomadaire. Elle envoie à Bordeaux le vin qu'elle produit. Elle reçoit le fer du haut comté, les épices de Barcelone.

L'économie et le commerce intéressent d'abord Toulouse, et dans une mesure moindre le bas Languedoc (les marchands appaméens fréquentent les foires de Lunel) et le Béarn.

ÉDITION DES ESTIMES DE 1399

10 L

the second secon

on a special contraction

146